

Opération de revitalisation du territoire (ORT)

Qu'est-ce que l'opération de revitalisation du territoire ?

La commune de Saint-Marcellin est engagée avec Saint-Marcellin Vercors Isère communauté (SMV Ic) dans le dispositif « Petites villes de Demain » porté par l'État. Dans ce cadre, une convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) a été signée en février 2020 entre ces 3 partenaires.

L'ORT est une « boîte à outils » qui vise à renforcer l'attractivité commerciale en cœur de ville, à favoriser la réhabilitation de l'habitat, à mieux maîtriser le foncier et à faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux. L'ORT de Saint-Marcellin vise à une requalification d'ensemble du centre-ville par une intervention coordonnée sur tous les leviers d'attractivité (la modernisation des espaces publics, la rénovation du parc de logements, la redynamisation commerciale, la mise en valeur du patrimoine etc...).

Les 5 axes prioritaires de l'ORT de Saint-Marcellin

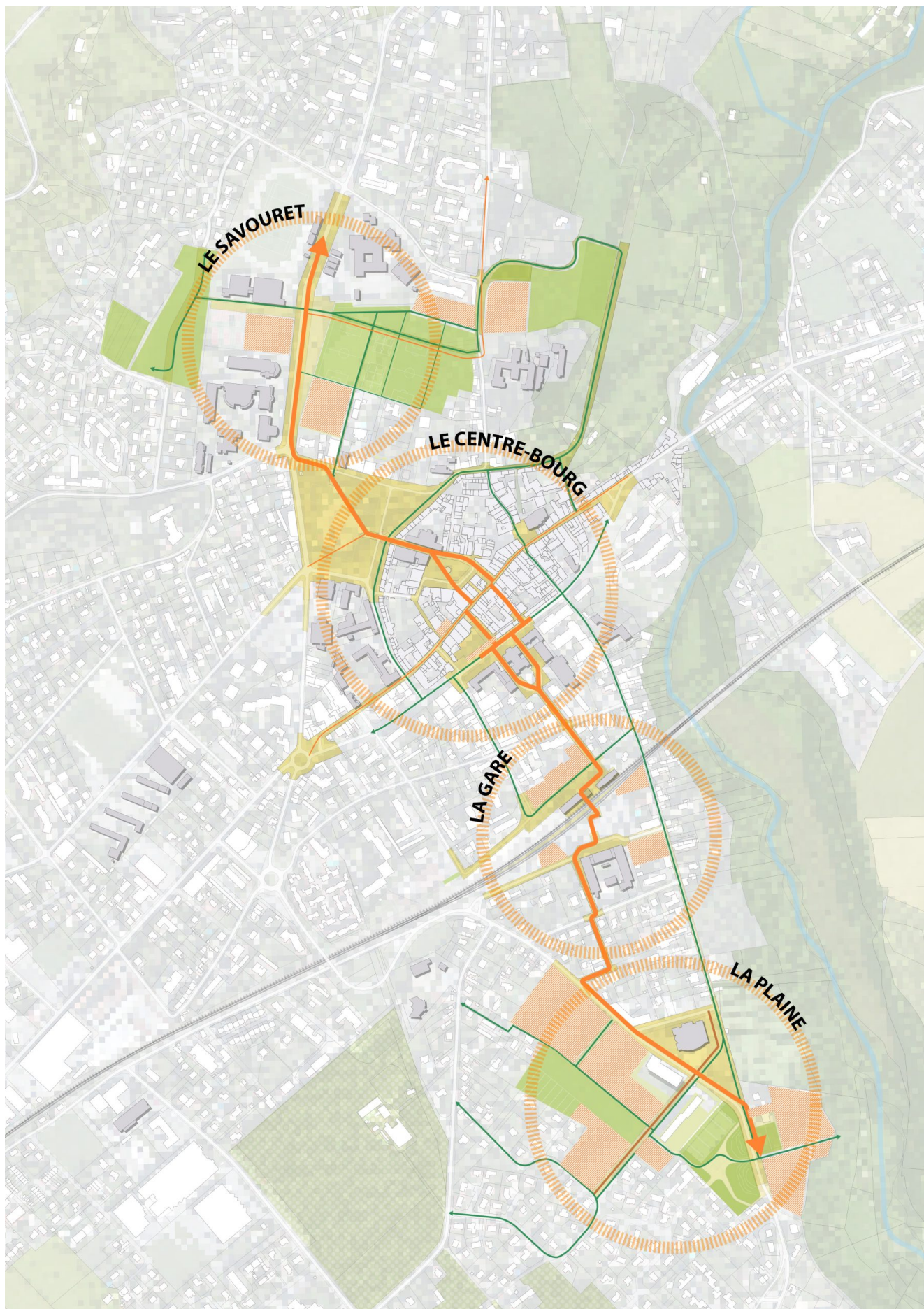
Cette opération de revitalisation du territoire se décline autour de 5 axes prioritaires :

- la revitalisation du centre ancien (champ de Mars, espaces publics autour de la place d'Armes, revitalisation commerciale, réhabilitation des logements anciens...).
- le réaménagement du secteur Gare et du lien vers le sud de la ville (renouvellement urbain sur l'ilot gare,

- restructuration de l'hôpital, amélioration de la liaison gare/centre-ville, renouvellement urbain à Beausoleil...).
- l'amélioration des mobilités : notamment la création d'un axe cyclable entre le pôle de La Saulaie et Saint-Vérand.
 - la mise en valeur du patrimoine paysager et culturel (promenade de Joud, patrimoine du centre-ancien...).
 - Une nouvelle entrée Sud (quartier Beausoleil/La Plaine) réaménagée

[DELIB_PERIMETRE_REVITALISATION DU CENTRE-BOURG CONVENTION-](#)

Le périmètre de l'ORT



Les chantiers de l'ORT

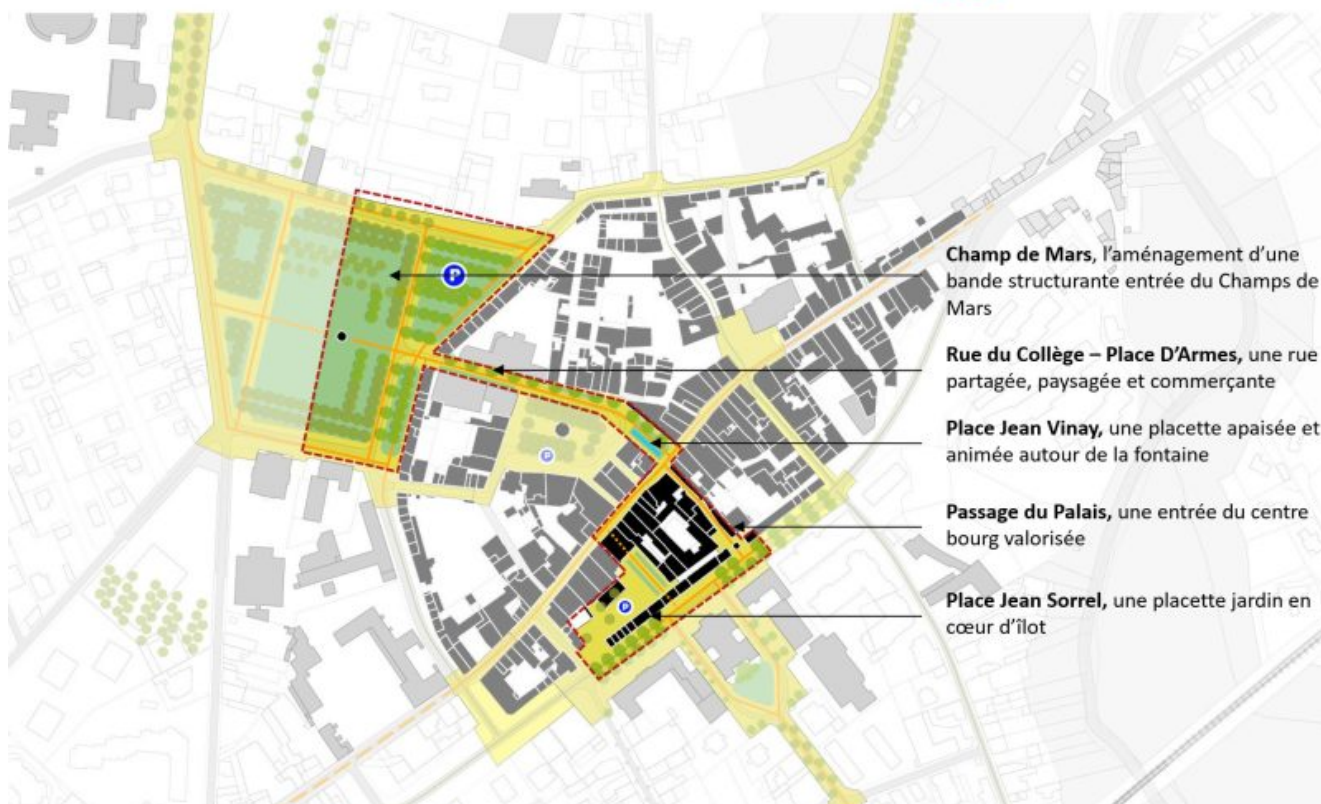
Les chantiers prioritaires de l'ORT qui seront engagés à court terme consistent à la requalification des espaces publics du centre ancien, la réhabilitation de l'îlot Gambetta, la rénovation de l'îlot du 42-44 Grande Rue et à la restructuration de l'îlot de bâtiments situé en face de la gare (îlot gare).

La démarche de concertation qui s'est déroulée au premier semestre 2022 a permis d'établir les grandes orientations du cahier des charges du projet d'espaces publics. Ces éléments ont été transmis aux concepteurs du projet (urbanistes et paysagistes) qui travaillent désormais à la définition plus précise du projet. Le prochain comité de suivi urbain de l'ORT a eu lieu mi-janvier 2023.

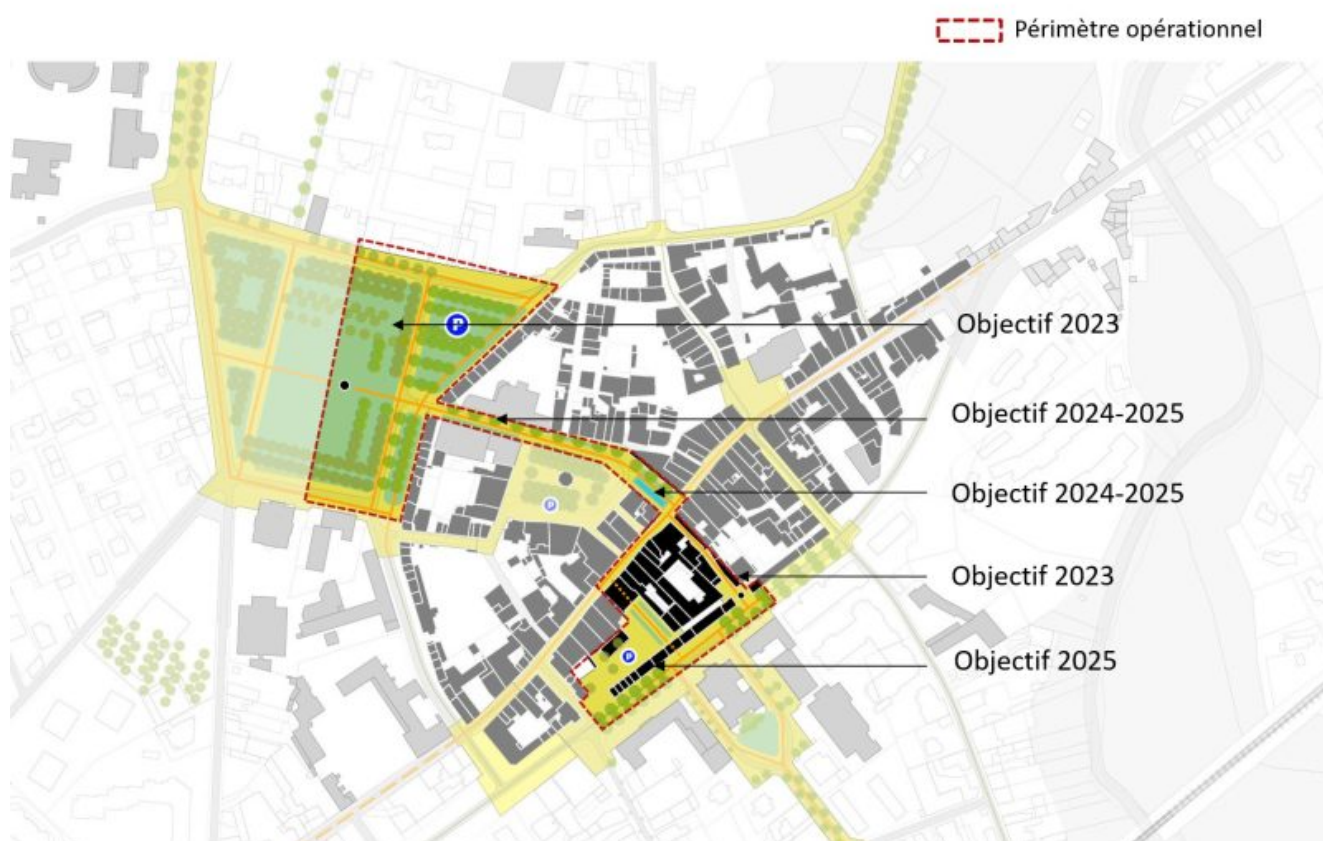
Les premiers chantiers d'espaces publics démarreront en 2023 avec le réaménagement du champ de Mars (autour de la fontaine) et la mise en valeur des passages (passage du Palais).

Un maillage à reconstituer entre le champ de Mars et la Gare

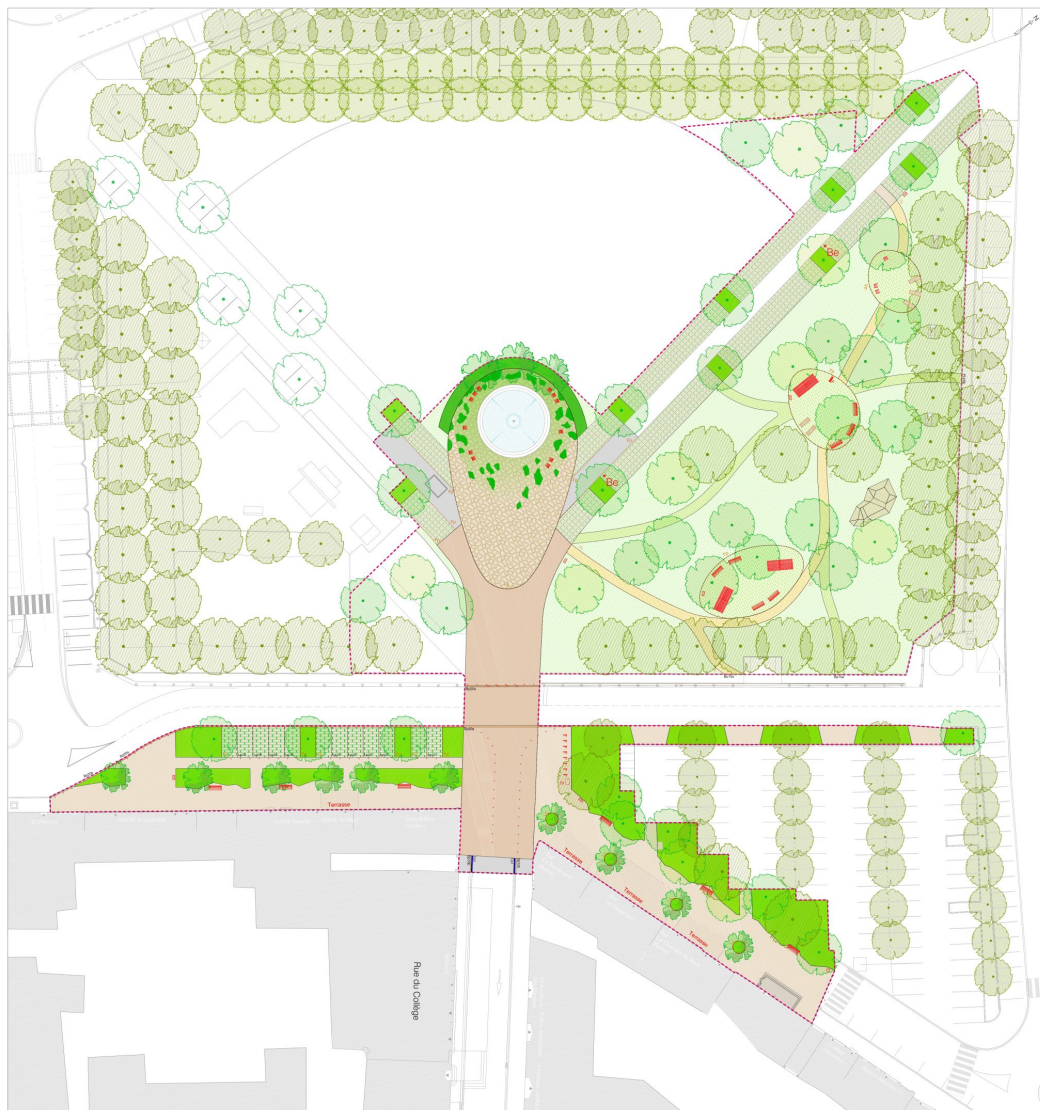
 Périmètre opérationnel



Un maillage à reconstituer entre le champ de Mars et la Gare



Réaménagement du champ de Mars



Ville de Saint-Marcellin

Aménagement partiel du Champ de Mars
et du Passage du Pâlis

MATTEO D'AMADIO
Maître d'œuvre
10 rue de la République
37000 Tours
02 54 78 11 11
www.mda.fr

MATTEO D'AMADIO
Agence d'architecture
10 rue de la République
37000 Tours
02 54 78 11 11
www.mda.fr

PROJET

Plan de synthèse

PRO

Échelle: 1/2000
Date: 01/06/2023
3CM4 1 1 0 2 | A

LE MOBILIER



Bancs



Fauteuils



Transats



Fontaine à boire



Tables de pique nique



Espace de convivialité



Galets

Ilot Gare

Dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire, Saint-Marcellin s'est engagée dans un vaste plan d'investissements pour améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité de la ville.

Dans ce cadre, le réaménagement de l'ilot Gare est déterminant pour rendre concrète la mutation urbaine opérée à Saint-Marcellin.

L'établissement public foncier local du Dauphiné (EPFL du Dauphiné) lance un appel à projet sur ce tènement d'une superficie de 2 200 m² en vue de réaliser une opération mixte en renouvellement urbain comprenant 35 % de logements sociaux ainsi que des rez-de-chaussée actifs.

[Plus d'infos](#)